

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER-

Siège social : Z.I. Djebel Ouest 1111- Bir Mchargua Zaghouan.

La Société Tunisienne de Verreries -SOTUVER- publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 23 juin 2021. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Sami MENJOUR et Mr Fehmi LAOURINE.

Bilan consolidé
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice Clos le 31 décembre	
		2020	2019
Actifs			
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		1 717 775	1 705 050
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(1 255 648)	(1 111 136)
Immobilisations incorporelles nettes	(B.1)	462 127	593 914
Immobilisations corporelles		159 823 118	139 354 031
- Amortissements des immobilisations corporelles		(82 050 973)	(72 313 022)
Immobilisations corporelles nettes	(B.1)	77 772 145	67 041 009
Immobilisations financières		2 095 804	1 857 226
- Provisions sur immobilisations financières		(73 855)	(73 855)
Immobilisations financières nettes	(B.2)	2 021 948	1 783 371
Total des actifs immobilisés		80 256 220	69 418 295
Actif d'impôt différé		729 438	358 550
Autres actifs non courants	(B.3)	995 428	410 723
Total des actifs non courants		81 981 086	70 187 567
Actifs courants			
Stocks		44 845 367	37 919 224
- Provisions pour dépréciation des stocks		(2 486 244)	(1 962 704)
Stocks nets	(B.4)	42 359 123	35 956 520
Clients et comptes rattachés		26 405 530	27 474 236
- Provisions pour dépréciation des comptes clients		(5 760 362)	(5 340 589)
Clients et comptes rattachés nets	(B.5)	20 645 168	22 133 648
Autres actifs courants		36 609 516	11 112 934
- Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(692 941)	(578 823)
Autres actifs courants nets	(B.6)	35 916 575	10 534 112
Placements et autres actifs financiers		10 000 000	3 000 000
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.7)	15 872 938	3 261 813
Total des actifs courants		124 793 804	74 886 092
Total des actifs		206 774 891	145 073 659

Bilan consolidé
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice Clos le 31 décembre	
		2020	2019
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital social		33 215 325	27 253 600
Réserves consolidés		31 155 063	30 017 858
Autres capitaux propres consolidés		(3 257)	10 207
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		64 367 131	57 281 665
Résultat consolidé		10 651 279	11 663 571
Total des capitaux propres		75 018 410	68 945 236
Intérêts des minoritaires dans les réserves		39 707 767	969 648
Intérêts des minoritaires dans le résultat		91 877	(43 171)
Intérêts des minoritaires dans les autres capitaux propres		-	3 402
Total des intérêts minoritaires		39 799 644	929 879
Total des capitaux propres et minoritaires	(B.8)	114 818 054	69 875 115
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	(B.9)	34 680 868	26 244 496
Provisions pour risques et charges	(B.10)	1 133 964	736 661
Total des passifs non courants		35 814 831	26 981 158
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.11)	17 947 651	15 008 351
Autres passifs courants	(B.12)	11 579 838	9 945 003
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.13)	26 614 517	23 264 032
Total des passifs courants		56 142 006	48 217 387
Total des passifs		91 956 837	75 198 544
Total des capitaux propres et des passifs		206 774 891	145 073 659

**Etat de résultat consolidé
(Exprimé en Dinars)**

	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 Décembre	
		2020	2019
Produits d'exploitation			
Revenus	(R.1)	91 090 533	97 336 172
Autres produits d'exploitation	(R.2)	1 335 078	1 849 023
Total des produits d'exploitation		92 425 610	99 185 195
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours		2 913 976	(4 243 277)
Achats d'approvisionnements consommés	(R.3)	(48 599 433)	(51 680 875)
Charges de personnel	(R.4)	(11 072 888)	(9 499 390)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(R.5)	(11 286 874)	(9 571 231)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(7 955 315)	(7 415 582)
Total des charges d'exploitation		(76 000 534)	(82 410 355)
Résultat d'exploitation		16 425 076	16 774 840
Charges financières nettes	(R.7)	(5 145 712)	(4 927 572)
Autres gains ordinaires	(R.8)	495 607	560 135
Autres pertes ordinaires	(R.9)	(87 277)	(102 518)
Résultat courant des sociétés intégrées		11 687 693	12 304 886
Impôts exigibles		(1 315 425)	(447 449)
Impôts différés		370 888	(237 037)
Résultat net d'impôt des sociétés intégrées		10 743 156	11 620 400
Résultat net des sociétés intégrées		10 743 156	11 620 400
Part revenant aux intérêts minoritaires		91 877	(43 171)
Résultat revenant à la société consolidante		10 651 279	11 663 571

**Etat de flux de trésorerie consolidés
(Exprimé en Dinars)**

	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 Décembre	
		2020	2019
<i>Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation</i>			
Résultat net		10 651 279	11 663 571
Intérêts minoritaires dans le résultat		91 877	(43 171)
Ajustements pour			
* Amortissements et provisions	(F.1)	11 286 874	9 571 231
* Variation des :			
- Stocks	(F.2)	(6 926 144)	213 390
- Créances clients	(F.2)	1 068 706	(2 623 059)
- Autres actifs	(F.2)	(25 847 970)	(2 280 483)
- Fournisseurs et autres dettes	(F.3)	4 644 007	1 370 809
- Intérêts des minoritaires dans les Réserves		38 690 700	(1 871)
* Autres ajustements :			
- Résorption subvention d'investissement		(399 733)	(438 781)
- Plus ou moins-values de cession		(19 500)	-
- Ecart de conversion		(16 867)	36 217
<i>Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation</i>		33 223 230	17 467 853
<i>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</i>			
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.4)	(20 514 712)	(24 001 382)
Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières		(238 577)	(455 111)
Décaissement pour acquisition des autres actifs non courants		(571 355)	(187 243)
<i>Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</i>		(21 324 643)	(24 643 736)
<i>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</i>			
Encaissements sur fonds social		13 721	28 310
Encaissements provenant des emprunts		14 200 000	14 426 335
Remboursements d'emprunts		(3 304 700)	(6 246 896)
Distributions de dividendes		(4 088 040)	(8 176 080)
Encaissements crédit de financement		57 380 000	46 250 639
Remboursements crédit de financement		(54 860 000)	(43 295 639)
Intérêts courus		367 792	34 851
<i>Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement</i>		9 708 772	3 021 520
<i>Variation de la trésorerie</i>		21 607 359	(4 154 362)
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>		3 411 027	7 565 389
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	(F.5)	25 018 385	3 411 027

Notes aux états financiers consolidés

I. PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe « SOTUVER » est composé de cinq sociétés : la société « SOTUVER S.A », la société « VETRO MEDITERRANEO », la société « ADRIAVETRO SARL », la société « SABLES VERRIERS DE TUNISIE S.A » et la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES ». L'activité principale du groupe « SOTUVER » est la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.

- Société Tunisienne de Verrerie « SOTUVER S.A » : son capital s'élève à 33 215 325 DT et appartenant au groupe CFI. La société « SOTUVER S.A » a pour objet la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.
- Société « VETRO MEDITERRANEO SARL » (société Tunisienne) est une société de commerce international créée en décembre 2014. Elle a pour objet la commercialisation à l'export des articles de verre. Son capital s'élève à 150 000 DT détenu à concurrence de 80% par la société « SOTUVER SA ». Le fournisseur unique de « VETRO MEDITERRANEO » est « SOTUVER S.A ».
- Société « SABLES VERRIERS DE TUNISIE S.A » (société Tunisienne) est une société anonyme créée en 2017. Son capital social s'élève au 31 décembre 2020 à 2 000 000 DT et détenu à concurrence de 50% par la société « SOTUVER SA ». La société a pour objet principal l'extraction de pierres, de sable et d'argile.
- Société « ADRIAVETRO SARL » dont le pays de résidence est l'Italie est une société créée en 2018. Elle a pour objet la commercialisation en détail et en gros des emballages en verre. Son capital s'élève à 36 617 DT détenu à concurrence de 75% par la société « SOTUVER SA ».
- Société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » en abrégée « SGI », est une société anonyme créée suivant l'assemblée Générale Constitutive du 20 Avril 2020 avec un capital social actuel de 46 300 000 Dinars divisé en 9 260 000 Actions de 5 Dinars de nominale chacune détenu à concurrence de 16% par la société « SOTUVER SA ». Elle a pour objet principal la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION :

II.1 REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés du groupe SOTUVER sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la Loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- ✓ Du cadre conceptuel ;

- ✓ De la norme comptable générale (NCT 1);
- ✓ Des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- ✓ De la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- ✓ De la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

II.2. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

II.2.1. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités.

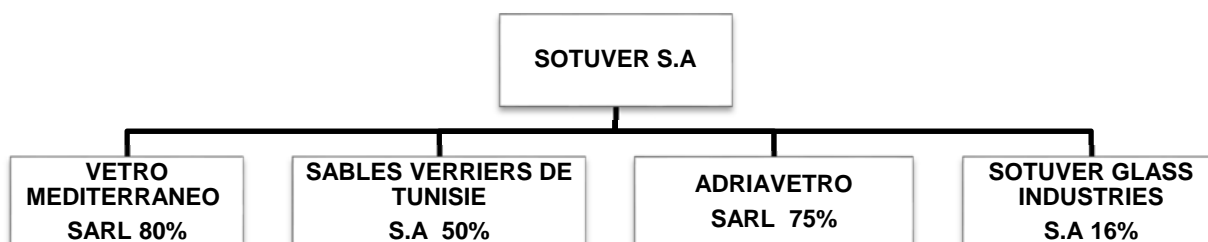
Ce contrôle résulte :

- ✓ Soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- ✓ Soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,
- ✓ Soit des statuts ou d'un contrat,
- ✓ Soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent,
- ✓ Soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Définition du périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation du groupe SOTUVER est présenté au niveau du schéma suivant :



II.2.2. Méthode de consolidation

Les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants sont désignés par la société « SOTUVER S.A » et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur cette société.

Société	2020			2019		
	% de contrôle	Qualification de la participation	Méthode de consolidation	% de contrôle	Qualification de la participation	Méthode de consolidation
SOTUVER	100%	Mère	IG	100%	Mère	IG
VETRO MEDITERRANEO	80%	Filiale	IG	80%	Filiale	IG
SABLES VERRIERS DE TUNISIE	50%	Filiale	IG	50%	Filiale	IG
ADRIAVETRO SARL	75%	Filiale	IG	75%	Filiale	IG
SOTUVER GLASS INDUSTRIES	16%	Filiale	IG (*)	-	-	-

(*) La société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » est une société nouvellement créée en 2020. Selon la norme NCT 35, « le contrôle existe si la société est dotée du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société »

Aussi, un protocole d'accord a été signé entre « ATD SICAR », BT SICAR » et « ATTIJARI SICAR » et la société « SOTUVER » indiquant que la société « SOTUVER » détient de concert directement ou indirectement le contrôle de la majorité dans le capital de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » et que l'investisseur s'engage définitivement et irrévocablement à céder ses actions dans le capital de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » à la société « SOTUVER » au maximum le 31 décembre 2026.

De ce fait, l'intégration globale sera appropriée pour la consolidation de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES »

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère « SOTUVER S.A » et de sa filiale en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- ✓ Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du groupe,
- ✓ Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes,
- ✓ Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés,
- ✓ Cumul arithmétique des comptes individuels,
- ✓ Élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif,
- ✓ Identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

II.2.3. Date de clôture

Quand les états financiers utilisés en consolidation sont établis à des dates de clôture différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. En aucun cas, la différence entre les dates de clôture ne doit être supérieure à trois mois.

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés est le 31 décembre qui correspond à celle des états financiers individuels annuels.

II.2.4. Elimination des opérations intra-groupe et des résultats internes

✓ ***Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres***

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

✓ ***Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres***

- (a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- (b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

II.3. PRINCIPES COMPTABLES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant les hypothèses sous-jacentes et les principes et méthodes comptables de base préconisés par le Système Comptable Tunisien, à savoir :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement
- La convention de l'entité
- La convention de l'unité monétaire
- La convention de la périodicité
- La convention du coût historique
- La convention de réalisation de revenu
- La convention de la permanence des méthodes
- La convention de l'information complète
- La convention de prudence
- La convention de l'importance relative
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

▪ **Unité monétaire**

Les livres comptables du groupe, à l'exception de la société ADRIAVETRO, sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

La politique actuelle de couverture contre les risques de change consiste à équilibrer dans la limite du possible les opérations d'achat et de vente réalisés dans la même devise, pour ce faire la société gère des comptes bancaires en devise étrangères il s'agit principalement des comptes en Euro.

Les gains et pertes de change sont prise en compte à la date de clôture sur la base des taux de change à ladite date.

▪ **Conversion des états financiers des sociétés étrangères**

Les états financiers consolidés sont présentés en Dinars Tunisien, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la SOTUVER.

Les états financiers de la société ADRIAVETRO sont présentés en Euro. Pour le besoin de consolidation, ces états financiers ont été convertis en adoptant la méthode de cours de clôture comme suit :

- Les actifs et passifs sont convertis aux taux de change en vigueur à la clôture de la période ;
- Les capitaux propres sont convertis au taux de change historique ;
- Les comptes de résultat sont convertis au taux moyen de change de la période, sauf en cas de variations significatives des cours.

La part du groupe dans les pertes ou les profits de conversion est comprise dans le poste "Ecart de conversion" inclus dans les capitaux propres, jusqu'à ce que les actifs ou passifs et toutes les opérations en devises étrangères auxquels ils se rapportent soient vendus ou liquidés. Dans ce cas, ces différences de conversion sont comptabilisées soit en compte de résultat si l'opération conduit à une perte de contrôle, soit directement en variation de capitaux propres s'il s'agit d'une Variation d'intérêts minoritaires sans perte de contrôle.

▪ **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

Nature	Taux annuels
Constructions	De 2% à 5 %
Matériel Industriel	De 10% à 12,5%
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Matériels informatiques	15%
Matériel de sécurité	10%
Logiciels et Licences	33%

Par ailleurs, les contrats de location-financement sont comptabilisés parmi les immobilisations de la société pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée, chacune au commencement du contrat de location. Le taux d'actualisation à utiliser pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les coûts directs initiaux encourus par la société sont ajoutés au montant comptabilisé en tant qu'actif.

La méthode d'amortissement des actifs loués est cohérente avec celle applicable aux actifs amortissables que possède la société et la dotation aux amortissements est calculée sur la base des dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles et de la NCT 6 relative aux Immobilisations incorporelles.

▪ **Immobilisations financières**

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût. Les frais d'acquisition (commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais bancaires) sont exclus. Toutefois, les honoraires d'études et de conseils relatifs à l'acquisition de ces placements à long terme sont inclus dans leur coût d'acquisition.

À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée au groupe). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net.

Le groupe opte pour le classement de ses placements conformément à la norme comptable ou un placement à court terme est un placement que le groupe n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode décrite au § II-2.

▪ **Les comptes clients créditeurs et fournisseurs débiteurs**

Les comptes clients créditeurs sont présentés parmi les autres passifs courants et pour les comptes fournisseurs débiteurs, ils sont présentés parmi les autres actifs courants.

▪ **Charges reportées**

Les charges reportées enregistrent les frais de pré-exploitation du nouvel investissement des sociétés du groupe ainsi que les frais engagés au titre de l'intervention des consultants afin d'améliorer la performance du groupe.

Ces charges sont amorties sur une période de trois ans à partir de la date de leur capitalisation.

- **Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- a. l'entreprise pourra se conformer aux conditions attachées aux subventions ;
- b. les subventions seront perçues par l'entreprise.

Les subventions d'investissement relatives à des biens amortissables sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement.

- **Impôt différé**

Les sociétés du groupe SOTUVER sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Les sociétés du groupe optimisent en général l'IS en faisant recours au réinvestissement des bénéfices.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

- **Prise en compte des revenus**

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont comptabilisés lors du transfert à l'acheteur, des principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou lorsqu'elle ne conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété dans l'unique but de protéger la recouvrabilité de la somme due.

- **Stocks**

Les produits finis du groupe SOTUVER sont évalués à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture. Une provision pour dépréciation est constatée sur les articles à rotation lente ou obsolètes.

Le stock des palettes a été comptabilisé sur la base des états théoriques au 31 décembre 2020.

III. NOTES EXPLICATIVES

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

III.1. POURCENTAGE D'INTERETS DU GROUPE

L'analyse du portefeuille titres de participation du « Groupe SOTUVER » permet d'arrêter le périmètre suivant :

Société	2020		2019	
	%	%	%	%
	de contrôle	d'intérêt	de contrôle	d'intérêt
SOTUVER	100%	100%	100%	100%
VETRO MEDITERRANEO	80%	80%	80%	80%
SABLES VERRIERS DE TUNISIE	50%	50%	50%	50%
ADRIAVETRO SARL	75%	75%	75%	75%
SOTUVER GLASS INDUSTRIES	16%	16%	-	-

III.2. NOTES SUR LE BILAN

B.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles se présente au 31 décembre 2020 comme suit:

Désignations	Valeurs brutes au 31/12/2019	Acquisitions 2020	Cession 2020	Transfert 2020	Valeurs brutes au 31/12/2020	Amortissements Cumulés au 31/12/2019	Dotation 2020	Cession 2020	Amortissements Cumulés au 31/12/2020	Valeurs comptables nettes au 31/12/2020
Investissements Recherches et développements	105 039	0,00	-	-	105 039	608	46,881	-	655	104 384
Licences	368 607	4 474	-	-	373 081	151 058	20 945	-	172 003	201 078
Logiciels	1 231 404	8 251	-	-	1 239 655	959 472	123 520	-	1 082 992	156 663
Immobilisations incorporelles	1 705 050	12 724	-	-	1 717 775	1 111 136	144 511	-	1 255 648	462 127
Terrains	1 315 574	63 839	-	-	1 379 413	-	-	-	-	1 379 413
Constructions	22 681 225	630	-	-	22 681 855	9 213 240	761 036	-	9 974 276	12 707 579
Equipements de bureau	532 189	24 258	-	-	556 447	412 660	28 468	-	441 128	115 319
Installations techniques	2 994 507	360 455	-	-	3 354 962	2 184 387	204 682	-	2 389 069	965 892
Matériel de sécurité	274 726	13 509	-	-	288 235	133 382	24 596	-	157 978	130 257
Matériel de transport	1 915 899	0,00	(32 900)	-	1 882 999	1 268 874	237 264	(32 900)	1 473 237	409 761
Matériel Industriel	102 422 292	12 788 133	-	2 071	115 212 496	57 797 591	8 320 842	-	66 118 433	49 094 063
Matériel Informatique	1 236 544	93 753	-	-	1 330 297	848 887	93 515	-	942 402	387 895
Outillage Industriel	1 054 363	70 763	-	-	1 125 126	454 001	100 450	-	554 451	570 676
Immobilisations corporelles en cours	4 926 713	7 086 647	-	(2 071)	12 011 289	-	-	-	-	12 011 289
Immobilisations corporelles	139 354 031	20 501 987	(32 900)	-	159 823 118	72 313 022	9 770 853	(32 900)	82 050 973	77 772 145
Total Immobilisations corporelles et incorporelles	141 059 081	20 514 712	(32 900)	-	161 540 893	73 424 159	9 915 364	(32 900)	83 306 621	78 234 272

B.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2020 à 2 021 948 DT contre 1 783 371 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit:

Désignation	Valeur brute au 31/12/2020	Provisions	Valeur nette au 31/12/2020	Valeur nette au 31/12/2019	Variation en DT
Titres de participations	203 237	(73 855)	129 382	129 382	-
Dépôts et cautionnements	1 892 567	-	1 892 567	1 653 990	238 577
Total	2 095 804	(73 855)	2 021 948	1 783 371	238 577

Les titres de participation nets s'élèvent au 31 décembre 2020 à 129 382DT se détaillant comme suit :

Participation	Valeurs brutes au 31/12/2020	Provisions	Valeurs nettes au 31/12/2020	% de détention
MARINAJERBA	190 737	(61 355)	129 382	2,14%
NSD	12 500	(12 500)	-	12,5%
Total	203 237	(73 855)	129 382	

B.3. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2020 à 995 428 DT contre 410 723 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2019	Capitalisation 2020	Résorption & Reclassement 2020	Solde au 31/12/2020	Variation en DT
Charges reportées (*)	410 723	584 705	-	995 428	(584 705)
Total brut	410 723	584 705	-	995 428	(584 705)

(*)Ce montant englobe principalement les coûts d'études engagées par le groupe et dont la finalité est l'amélioration des rendements de l'usine (amélioration de la productivité et de la qualité, optimisation et l'amélioration de l'organisation de l'usine etc....) et les frais préliminaires relative à la nouvelle société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES »

B.4. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 31 décembre 2020 à 42 359 123 DT contre 35 956 520 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit:

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation en DT
Produits finis	18 795 438	15 878 181	2 917 257
Moules	11 193 250	10 149 215	1 044 035
Matières consommables	7 608 027	6 468 513	1 139 514
Palettes	3 520 780	3 192 119	328 661
Matières premières	2 954 834	1 152 583	1 802 251
Emballages	773 039	1 078 613	(305 574)
Total Stock brut	44 845 367	37 919 224	6 926 144
Provisions pour dépréciation des stocks	(2 486 244)	(1 962 704)	(523 540)
Stock net	42 359 123	35 956 520	6 402 603

B.5. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 décembre 2020 à 20 645 168 DT contre 22 133 648 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit:

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation en DT
Clients d'exploitation	19 647 878	16 593 353	3 054 525
Clients effets à recevoir	1 191 128	2 740 781	(1 549 653)
Clients douteux et impayés	4 012 119	5 223 532	(1 211 413)
Valeurs à l'encaissement	1 554 405	2 916 571	(1 362 166)
Clients et comptes rattachés bruts	26 405 530	27 474 236	(1 068 706)
Provisions pour dépréciation des créances	(5 760 362)	(5 340 589)	(419 773)
Clients et comptes rattachés nets	20 645 168	22 133 648	(1 488 480)

B.6. Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent au 31 décembre 2020 à 35 916 575 DT contre 10 534 112 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit:

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation en DT
Actionnaires opération sur capital	25 695 350	-	25 695 350
Etat et collectivités publiques	4 893 745	6 531 205	(1 637 460)
Fournisseurs débiteurs	3 337 114	2 621 127	715 986
Comptes de régularisation actifs	1 315 090	875 258	439 832
Personnel et comptes rattachés	1 234 879	972 740	262 139
Débiteurs divers	56 362	112 604	(56 133)
État, FOPROLOS, TFP	41 471	-	41 734
Assurances	35 065	-	35 065
État retenues à la source	69	-	69
Autres actifs courants bruts	36 609 516	11 112 934	25 528 036
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(692 941)	(578 823)	(114 118)
Autres actifs courants nets	35 916 575	10 534 112	25 382 463

B.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2020 à 15 872 938 DT contre 3 261 813 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation en DT
Banques	15 784 872	3 240 854	12 544 018
Caisse	88 066	20 959	67 107
Total	15 872 938	3 261 813	12 611 125

B.8. Capitaux propres

Les capitaux propres du groupe totalisent au 31 décembre 2020 une valeur de 114 818 054DT. Les variations intervenues au cours de l'exercice sur cette rubrique se détaillent comme suit:

Désignation	Capital Social	Réserves Consolidés	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Intérêt des minoritaires	Total
Capitaux propres au 31/12/2018	27 253 600	21 197 984	(16 956)	17 412 002	965 867	66 812 497
Résultats reportés consolidés	-	17 412 002	-	(17 412 002)	-	-
Variation des intérêts des minoritaires	-	-	-	-	(45 042)	(45 042)
Distribution des dividendes	-	(8 176 080)	-	-	-	(8 176 080)
Mouvement sur le fond social	-	28 310	-	-	-	28 310
Amortissement de la subvention	-	(438 781)	-	-	-	(438 781)
Variation des capitaux propres	-	(5 577)	27 163	-	9 054	30 640
Résultat de l'exercice 2019	-	-	-	11 663 571	-	11 663 571
Capitaux propres au 31/12/2019	27 253 600	30 017 858	10 207	11 663 571	929 879	69 875 115
Résultats reportés consolidés	-	11 663 571	-	(11 663 571)	-	-
Augmentation du capital	5 961 725	(5 961 725)	-	-	-	-
Variation des intérêts des minoritaires	-	-	-	-	38 690 700	38 690 700
Distribution des dividendes	-	(4 088 040)	-	-	-	(4 088 040)
Mouvement sur le fond social	-	13 721	-	-	-	13 721
Amortissement de la subvention	-	(399 733)	-	-	-	(399 733)
Variation des capitaux propres	-	-	(11 830)	-	(5 037)	(16 867)
Retraitement suite aux Intérêts minoritaires Négatifs	-	(90 589)	(1 635)	-	92 224	-
Résultat de l'exercice 2020	-	-	-	10 651 279	91 877	10 743 156
Capitaux propres au 31/12/2020	33 215 325	31 155 063	(3 257)	10 651 279	39 799 644	114 818 054

Les intérêts des minoritaires au 31 décembre 2020 se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres VETRO MEDITERRANEO</i>	<u>14 867</u>	<u>17 067</u>
- dans les réserves	17 067	33 561
- dans le résultat	(2 199)	(16 495)
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres ADRIAVETRO</i>	-	<u>(87 187)</u>
- dans les réserves	-	(63 913)
- dans le résultat	-	(26 676)
- Ecart de conversion	-	3 402
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres SVT</i>	<u>1 000 000</u>	<u>1 000 000</u>
- dans les réserves	1 000 000	1 000 000
- dans le résultat	-	-
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres SGI</i>	<u>38 784 776</u>	-
- dans les réserves	38 690 700	-
- dans le résultat	94 076	-
Total des intérêts minoritaires	39 799 644	929 879
Part des réserves revenant aux intérêts minoritaires	39 707 767	969 648
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	91 877	(43 171)
Part des autres capitaux propres revenant aux intérêts minoritaires	-	3 402

B.9. Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31 décembre 2020 à 34 680 868 DT contre 26 244 496DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation en DT
Emprunt ATTIJARI	19 960 026	18 740 945	1 219 081
Emprunt Amen Bank	10 000 000	-	10 000 000
Emprunt BIAT	1 714 286	2 476 190	(761 905)
Emprunt UIB	1 500 000	2 500 000	(1 000 000)
Emprunt UBCI	1 400 000	2 335 561	(935 561)
EMPRUNT LEASING	106 556	191 800	(85 244)
Total	34 680 868	26 244 496	8 436 371

B.10. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2020 à 1 133 964 DT contre 736 661 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation en DT
Provisions pour départ à la retraite	658 554	588 682	69 873
Provisions pour litiges	475 410	147 980	327 430
Total	1 133 964	736 661	397 303

B.11. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2020 à 17 947 651 DT contre 15 008 351 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit:

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation en DT
Fournisseurs d'exploitation	9 881 206	10 244 248	(363 042)
Fournisseurs, effets à payer	3 200 172	3 088 234	111 938
Fournisseurs d'immobilisations	2 972 814	872 417	2 100 397
Fournisseurs, factures non parvenues	1 891 197	801 190	1 090 007
Retenues de garantie	2 262	2 262	-
Total	17 947 651	15 008 351	2 939 300

B.12. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2020 à 11 579 838 DT contre 9 945 003 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit:

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation en DT
Clients créditeurs	1 648 487	1 929 793	(281 306)
Personnel et comptes rattachés	1 779 832	1 569 942	209 889
Autres charges à payer	1 060 742	898 426	162 316
Dettes pour congés payés	607 394	622 334	(14 940)
Assurance Groupe	81 299	15 157	66 142
Personnel, cession divers	12 055	14 084	(2 030)
Rémunération due	10 702	2 560	8 142
Personnel UGTT	7 640	7 276	364
Autres comptes créditeurs	-	10 105	(10 105)
Etat et comptes rattachés	2 386 631	1 634 521	752 111
Etat impôt et taxes	1 311 119	502 088	840 561
Etat et collectivités publiques	627 251	823 473	(196 222)
État retenues à la source	399 359	247 390	151 969
État, FODEC	32 292	42 645	(10 353)
TCL	16 281	17 387	(1 106)
État, droit de timbre	314	296	18
État, FOPROLOS, TFP	48	1 242	(1 193)
Créditeurs divers	910 743	848 049	62 693
C.N.S.S.	714 121	608 771	105 350
Comptes de régularisation passifs	185 169	160 233	24 937
Jetons de présence (P)	8 650	8 650	-
Dividendes	2 802	2 802	-
Clients, avoirs à établir	-	67 280	(67 280)
Assurances	-	313	(313)
Charges à payer	4 854 145	3 962 698	891 447
Total	11 579 838	9 945 003	1 634 834

B.13. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2020 à 26 614 517 DT contre 23 264 032 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit:

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation en DT
Crédit de financement	16 395 000	13 875 000	2 520 000
<i>Crédit financement Export</i>	<i>12 500 000</i>	<i>10 700 000</i>	<i>1 800 000</i>
<i>Crédit financement Stock</i>	<i>3 895 000</i>	<i>3 175 000</i>	<i>720 000</i>
Emprunt à moins d'un an	8 548 845	6 254 058	2 294 787
<i>ATTIJARI BANK</i>	<i>4 105 306</i>	<i>3 158 730</i>	<i>946 576</i>
<i>U.I.B</i>	<i>1 549 288</i>	<i>1 148 665</i>	<i>400 623</i>
<i>UBCI</i>	<i>1 535 555</i>	<i>1 135 561</i>	<i>399 994</i>
<i>BIAT</i>	<i>1 333 333</i>	<i>761 905</i>	<i>571 429</i>
<i>LEASING</i>	<i>25 362</i>	<i>49 197</i>	<i>(23 834)</i>
Intérêts courus sur crédits	816 119	440 987	375 133
<i>ATTIJARI BANK (I)</i>	<i>270 576</i>	<i>241 625</i>	<i>28 950</i>
<i>BIAT (I)</i>	<i>216 294</i>	<i>-</i>	<i>216 294</i>
<i>UBCI (I)</i>	<i>198 987</i>	<i>47 187</i>	<i>151 800</i>
<i>UIB (I)</i>	<i>84 296</i>	<i>152 174</i>	<i>(67 879)</i>
<i>AB (I)</i>	<i>45 967</i>	<i>-</i>	<i>45 967</i>
Banques	854 553	2 693 988	(1 839 435)
<i>ATTIJARI BANK</i>	<i>839 605</i>	<i>890 904</i>	<i>(51 298)</i>
<i>B.N. A</i>	<i>12 300</i>	<i>12 469</i>	<i>(169)</i>
<i>S T B</i>	<i>2 335</i>	<i>2 240</i>	<i>95</i>
<i>BANQUE ZITOUNA</i>	<i>270</i>	<i>90</i>	<i>181</i>
<i>BIAT</i>	<i>42</i>	<i>568 103</i>	<i>(568 061)</i>
<i>AMEN BANK</i>	<i>-</i>	<i>266</i>	<i>(266)</i>
<i>A T B</i>	<i>-</i>	<i>44 370</i>	<i>(44 370)</i>
<i>UBCI</i>	<i>-</i>	<i>107 594</i>	<i>(107 594)</i>
<i>BTEI</i>	<i>-</i>	<i>0</i>	<i>-</i>
<i>UIB</i>	<i>-</i>	<i>1 067 953</i>	<i>(1 067 953)</i>
Total	26 614 517	23 264 032	3 350 485

III.3. NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

R.1. Revenus

Les revenus s'élèvent à 91 090 533DT au cours de l'exercice 2020 contre 97 336 172 DT au cours de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit:

Désignation	2020	2019	Variation en DT
Chiffre d'affaires Export	49 620 416	53 108 739	(3 488 323)
Chiffre d'affaires Local	41 470 117	44 227 433	(2 757 316)
Total	91 090 533	97 336 172	(6 245 639)

R.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 1 335 078DT au cours de l'exercice 2020 contre 1 849 023DT au cours de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit:

Désignation	2020	2019	Variation en DT
Autres Produits Locaux	935 345	1 365 937	(430 592)
Résorption subvention d'investissement	399 733	438 781	(39 048)
Subventions d'exploitation	-	44 306	(44 306)
Total	1 335 078	1 849 023	(513 946)

R.3. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnement consommés s'élèvent à 48 599 433DT au cours de l'exercice 2020 contre 51 680 875DT au cours de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit:

Désignation	2020	2019	Variation en DT
Matière première	18 731 726	19 630 333	(898 607)
<i>Stock initial</i>	1 152 583	992 090	160 493
<i>Achat MP</i>	20 533 977	19 790 826	743 151
<i>Stock final</i>	(2 954 834)	(1 152 583)	(1 802 251)
Matière consommable	6 348 107	8 098 041	(1 749 934)
<i>Stock initial</i>	16 617 729	13 339 343	3 278 386
<i>Achat MC</i>	8 531 655	11 376 427	(2 844 772)
<i>Stock final</i>	(18 801 277)	(16 617 729)	(2 183 548)
Emballage	3 808 812	4 881 297	(1 072 485)
<i>Stock initial</i>	1 078 613	1 151 051	(72 438)
<i>Achat EM</i>	3 503 238	4 808 859	(1 305 621)
<i>Stock final</i>	(773 039)	(1 078 613)	305 574
Palette	1 686 433	1 850 855	(164 422)
<i>Stock initial</i>	3 192 119	2 530 789	661 330
<i>Achat Palette</i>	2 015 094	2 512 185	(497 091)
<i>Stock final</i>	(3 520 780)	(3 192 119)	(328 661)
Energie	18 020 858	17 220 349	800 509
<i>Eau</i>	89 123	380 517	(291 394)
<i>Gaz</i>	11 470 644	10 424 872	1 045 772
<i>Electricité</i>	6 461 092	6 414 960	46 132
Marchandises	3 498	-	3 498
Total	48 599 433	51 680 875	(3 081 442)

R.4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 11 072 888 DT au cours de l'exercice 2020 contre 9 499 390 DT au cours de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	2020	2019	Variation en DT
Salaires & Appointements	9 373 467	8 045 747	1 327 720
Charges Patronales	1 699 420	1 453 643	245 778
Total	11 072 888	9 499 390	1 573 497

R.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 11 286 874DT au cours de l'exercice 2020 contre 9 571 321 DT au cours de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	2020	2019	Variation en DT
Dotations aux amortissements des immobilisations	9 902 012	8 590 644	1 311 369
Provisions pour dépréciation des stocks	523 540	225 456	298 085
Provisions pour dépréciation des clients	468 801	946 507	(477 706)
Provision pour risques et charge	327 430	10 071	317 359
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	114 118	-	114 118
Reprises sur Provisions	(49 028)	(201 447)	152 419
Total	11 286 874	9 571 231	1 715 643

R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 7 955 315 DT au cours de l'exercice 2020 contre 7 415 582 DT au cours de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	2020	2019	Variation en DT
Transport	2 847 010	2 446 435	400 575
Don Covid-19	1 500 000	-	1 500 000
Entretiens et réparations	1 099 457	1 205 575	(106 118)
Honoraires	886 487	1 267 845	(381 358)
Autres charges	320 385	353 341	(32 956)
Sous-traitance	313 944	472 866	(158 922)
Assurances	277 832	297 469	(19 637)
Impôts et taxes	240 220	226 459	13 761
Réceptions et missions	128 833	383 878	(255 045)
Frais bancaires	122 721	213 302	(90 581)
Locations	87 395	239 173	(151 778)
Télécommunications	69 602	60 722	8 880
Jetons de présence	37 500	37 500	-
Assistance	23 927	211 016	(187 089)
Total	7 955 315	7 415 582	539 733

R.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 5 145 712DT au cours de l'exercice 2020 contre 4 927 572DT au cours de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	2020	2019	Variation en DT
Intérêts des emprunts	2 865 811	2 723 520	142 291
Intérêts Opérations de financement	1 147 237	625 816	521 421
Intérêts des comptes courants	672 579	737 691	(65 112)
Frais d'escompte	457 414	487 901	(30 487)
Différence de change	2 670	352 643	(349 973)
Total	5 145 712	4 927 572	218 140

R.8. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 495 607DT au cours de l'exercice 2020 contre 560 135DT au cours de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit:

Désignation	2020	2019	Variation en DT
Profit exceptionnel	476 106	560 135	(84 030)
Plus-value /cession actif	19 501	-	19 501
Total	495 607	560 135	(64 529)

R.9. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 87 277DT au cours de l'exercice 2020 contre 102 518 DT au cours de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit:

Désignation	2020	2019	Variation en DT
Pertes exceptionnelles	87 277	102 518	(15 240)
Total	87 277	102 518	(15 240)

III.4. NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

F.1. Amortissements et provisions

Désignation	2020	2019
Dotations aux amortissements des immobilisations	9 902 012	8 590 644
Provisions pour dépréciation des stocks	523 540	225 456
Provisions pour dépréciation des clients	468 801	979 589
Provision pour risques et charge	327 430	10 071
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	114 118	-
Reprises sur Provisions	(49 028)	(234 529)
Total	11 286 874	9 571 231

F.2. Variation des actifs

Désignation	31/12/2020 (a)	31/12/2019 (b)	Variation (b)-(a)
Stocks	44 845 367	37 919 224	(6 926 144)
Créances clients	26 405 530	27 474 236	1 068 706
Autres actifs	37 338 954	11 471 484	(25 867 470)
Produit à recevoir sur cession de voiture	(19 500)	-	19 500
Total	108 589 851	76 864 944	(31 705 407)

F.3. Variation des passifs

Désignation	31/12/2020 (a)	31/12/2019 (a)	Variation (a)-(b)
Fournisseurs et autres dettes	29 769 857	25 125 850	4 644 007
Total	29 769 857	25 125 850	4 644 007

F.4. Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles	(20 501 987)	(23 672 009)
Décaissement pour acquisition d'immobilisations incorporelles	(12 724)	(329 373)
Total	(20 514 712)	(24 001 382)

F.5. Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Compte placement SOTUVER S.A.	10 000 000	3 000 000
Comptes courants bancaires débiteurs SGI	8 566 107	-
Comptes courants bancaires débiteurs SOTUVER S.A.	6 955 228	2 243 722
Comptes courants bancaires débiteurs VETRO MEDITERRANEO	231 702	445 129
Caisse SOTUVER S.A.	84 607	17 004
Comptes courants bancaires débiteurs ADV	17 195	-
Comptes courants bancaires débiteurs SVT	14 640	511 715
Caisse ADV	3 459	3 955
Comptes courants bancaires créditeurs ADV	-	(743)
Échéances à moins d'un an SVT	-	(155 070)
Comptes courants bancaires créditeurs VETRO MEDITERRANEO	-	39 302
Comptes courants bancaires créditeurs SVT	(42)	-
Comptes courants bancaires créditeurs SGI	(71 112)	-
Comptes courants bancaires créditeurs SOTUVER S.A.	(783 399)	(2 693 988)
Total	25 018 385	3 411 027

IV. NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

Les engagements hors bilan du groupe « SOTUVER » se détaillent comme suit :

IV.1. ENGAGEMENTS DONNES

A- Hypothèques et nantissements

Le groupe « SOTUVER » a affecté spécialement au profit de la BIAT, et en pari-passu avec UBCI, ATTIJARI BANK, BH, UIB et BT :

a. En Hypothèque Immobilière de Premier Rang :

Conformément aux articles 270 et suivants du code des droits réels, la totalité des parts indivises appartenant à la société « SOTUVER » dans la propriété sise à Jebel El Owest, Délégation de ZAGOUAN, d'une superficie de 7 Ha, objet du titre foncier N° 15 452 dénommé « Henchir BOU HEJBA ».

b. En Nantissement de Premier Rang :

Conformément à la loi N° 2001-19 du 6 Février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation du Fonds.

Conformément au décret du 7 Novembre 1935 modifié par le décret du 10 Février 1955, sont en nantissement de premier rang : les machines, marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobiles ou autres moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans le fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

c. En Nantissement de Rang Utile :

Conformément à l'article 236 et suivants du code de commerce concernant le nantissement sur fonds de commerce, sont en nantissement de rang utile : l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce situé à la zone industrielle BIR MCHERGUA JBEL EL OUEST-ZAGHOUAN, consistant en une unité de fabrication et de commercialisation de tout article en verre ou en produits inscrite au Registre National des entreprises ainsi que les machines marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobile , moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage. Ce nantissement a été accordé pour la société « SOTUVER » vis-à-vis la banque de Tunis pour un montant de 12 800 000 DT.

B- Crédits

Banque	Montant Crédit	Principal restant dû	Intérêts restants
ATTIJARI BANK 1	6 000 000	599 045	18 347
ATTIJARI BANK 2	6 000 000	4 021 596	597 290
ATTIJARI BANK 3	2 000 000	1 606 057	310 746
ATTIJARI BANK 4	10 000 000	9 700 189	2 789 345
ATTIJARI BANK 5	4 200 000	4 200 000	1 202 173
UBCI 2	1 220 050	135 561	3 666
UBCI 4	4 000 000	2 800 000	184 218
BIAT 2	4 000 000	3 047 619	248 561
Amen Bank	10 000 000	10 000 000	3 773 240
UIB	5 000 000	2 500 000	279 252
TOTAL	52 420 050	38 610 068	9 406 838

Banque	Montant P Crédit	Principal + Intérêts restant dû	Intérêts restants
ATTIJARI LEASING 5	40 122	2 426	420
ATTIJARI LEASING 7	40 969	7 427	1 281
ATTIJARI LEASING 8	171 738	172 941	47 000
TOTAL	252 829	182794	

C- Effets escomptés non échus

Les effets escomptés non échus s'élèvent au 31 décembre 2020 à 11 179 720 DT et se détaillent comme suit :

Banque	Montant
ATT B	2 587 450
BIAT	5 196 621
BT	3 395 649
Total	11 179 720

IV.2.ENGAGEMENTS REÇUS

Au 31 décembre 2020, la société « SOTUVER » a obtenu un cautionnement fiscal auprès de l'ATB pour un montant de 1 050 DT.

Au 31 décembre 2020, la société « SVT » a obtenu une caution auprès de ATTIJRI BANK pour un montant de 4 575 000 DT en contrepartie d'un nantissement de matériel pour le même montant.

V. NOTE RELATIVE AU RESULTAT PAR ACTION DU GROUPE

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Résultat Net	10 651 279	11 663 571
Nombre d'action	29 883 292	27 253 600
Résultat par action	0,356	0,428

VI. EVENEMENTS POSTERIEURS

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration en date du 26 Mai 2021. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

« GROUPE SOTUVER »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Messieurs les actionnaires du Groupe SOTUVER,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers consolidés

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 19 juin 2019 pour le cabinet AMC Ernst & Young et du 23 juillet 2020 pour le Cabinet Sami MENJOUR, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du « Groupe SOTUVER », qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2020, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de 75 018 410 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 10 651 279DT.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du « Groupe SOTUVER » au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clés de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des Stocks

Risques identifiés

Les Stocks de la société figurent au bilan au 31 décembre 2020 pour une valeur nette de 42 359 123 DT et représentent l'un des postes les plus importants du bilan (environ 20% du total actifs). Les stocks sont évalués comme suit :

- Pour les produits finis : à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.
- Pour les matières premières et les autres stocks : à la valeur inférieure entre le coût unitaire moyen pondéré ou le coût historique, et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.

La direction détermine à la clôture, la valeur nette de réalisation des stocks en se fondant sur les prix de vente nets pratiqués, ainsi que sur les perspectives d'écoulement sur le marché, pour les articles en stock à rotation lente.

La provision pour dépréciation des stocks a été déterminée en tenant compte des articles à rotation lente ou obsolètes déduction faite, pour les produits finis, de la valeur récupérable de ces articles telle que calculée par la direction technique et la direction commerciale.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la Direction pour la valorisation des stocks et l'estimation de la provision pour dépréciation des stocks. Nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour garantir l'exhaustivité, l'existence et la valorisation des stocks telles que la réalisation d'un inventaire physique des stocks à la clôture de l'exercice, l'automatisation du calcul du coût moyen pondéré... ;
- Tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ;
- Vérifier par sondage la correcte valorisation des stocks et s'assurer qu'ils sont évalués à la valeur nette de réalisation lorsque celle-ci est inférieure à leur coût unitaire moyen pondéré ;
- Revoir les jugements effectués par la direction dans le cadre de l'évaluation des risques et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

Comptabilisation des revenus

Risques identifiés

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élèvent à 91 090 533 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat. Ils sont constitués essentiellement de ventes des articles en verres sur le marché local et à l'exportation.

Nous avons considéré que le risque d'erreur ou d'omission en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus et des charges s'y rapportant est un point clé de l'audit en raison de l'importance significative de ces éléments dans les états financiers du groupe.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation du dispositif de contrôle interne mis en place par la société SOTUVER pour la gestion des ventes, la prise en compte et l'évaluation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 03 relative aux Revenus, applicables en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus découlant des ventes de marchandises, ainsi que des conventions comptables de réalisation du revenu et de rattachement des charges aux produits ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données

historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ;

- La réalisation de tests de détail par l'examen d'un échantillon de transactions de vente ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur le chiffre d'affaires dans les notes aux états financiers.

4. Rapport de gestion relatif au Groupe

La responsabilité du rapport de gestion relatif au groupe incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion relatif au groupe, et ce, par référence aux états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion relatif au groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des

éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de la société SOTUVER. Nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans les systèmes de contrôle interne de la société SOTUVER susceptibles d'impacter la fiabilité des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Tunis, le 17 juin 2021

Les commissaires aux comptes

AMC ERNST& YOUNG
Fehmi Laourine

Sami MENJOUR